

**Conditions générales de vente et de livraison**

**Champ d'application:** Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toutes les offres et commandes reçues. Elles font partie intégrante des confirmations de commandes adressées à la clientèle. Toutes dérogations aux dites conditions ne sont valables que si elles sont confirmées par écrit. Toute remise de commande de la part des clients implique leur adhésion sans réserve aux présentes conditions.

Les prix sont basés sur les prestations décrites, ou sur les spécifications, obligations ou cahiers des charges correspondants dont nous disposons au moment de la passation de la commande. Sauf convention contraire, les prix sont nets départ usine, en CHF (francs suisses), sans emballage, transport, assurance, taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et autres taxes éventuelles. Les prix fixés en une autre monnaie que le franc suisse sont calculés au cours officiel en vigueur à la date d'offre ou confirmation de commande.

Préat SA se réserve le droit de procéder à des ajustements de prix si des modifications de prix de la matière première ou autre (approvisionnement) ont été appliqués entre l'offre et le moment de la commande. La validité est indiquée dans l'offre.

**Emballage:** Si rien de contraire n'est expressément prévu par avance entre les parties, le matériel d'emballage pour la livraison est facturé au client au prix de revient et devient sa propriété après paiement.

Les caissons, palettes, cadres, couvercles, cartons et autres matériels qui sont propriété de Préat SA doivent être retournés par l'acheteur en bon état et sans frais de port au plus tard trente jours après leur réception ; à défaut de quoi, ils seront facturés par Préat SA.

**Livraison:** L'expédition est toujours effectuée aux risques et périls de l'acheteur, même en cas d'envois «franco domicile». Des pénalités et amendes conventionnelles ne pourront intervenir que dans les cas où elles auront été reconnues dans notre confirmation de commande. Pour des raisons techniques de fabrication, nous réservons le droit de livrer sur les quantités commandées 10% en plus ou en moins jusqu'à 5000 pièces et 5% pour des quantités supérieures.

**Délai de livraison :** Le délai de livraison indiqué par Préat SA dans la confirmation de commande est prolongé de manière appropriée si, malgré toutes les précautions nécessaires, des obstacles inévitables surviennent chez Préat SA ou des tiers, tels que des défauts de machine, des matrices cassées, des livraisons de matières premières manquantes ou retardées, perturbations, conflits de travail, difficultés d'importation et d'exportation ou force majeure. Le client ne peut pas déduire du dépassement du délai de livraison un droit à un dédommagement.

**Exécution:** Sauf indications spéciales, nos tolérances habituelles sont:

Cote	Brute		Usinée
	Sens de compression	Autres cotes	
<30 mm	± 0.3	± 0.2	± 0.1
30 - 100 mm	± 0.3	± 0.3	± 0.15
100> mm	±0.4	± 0.5	± 0.2

Sauf accord contraire et écrit, la quantité minimum par lot ou par commande et par produit s'élève à 500 pcs. Le montant minimum par produit offert ou livré est de CHF 3'000.

**Outillages:** Les outillages, posages, outils et modèles facturés à nos clients ne sont pas délivrés et demeurent propriété exclusive de Prétat SA, mais restent exclusivement réservés à l'exécution des commandes de ces derniers. Les frais d'outillage sont toujours à la charge du commettant.

**Paiement:** Sauf stipulation contraire, les conditions de paiement sont les suivantes: 30 jours, fin du mois de livraison, net sans escompte. En cas de retard de paiement, un intérêt moratoire de 7% sera appliqué. Nous nous réservons également le droit d'arrêter toutes livraisons ou alors de les continuer à des conditions de paiement nouvellement établies.

**Garantie:** En cas de réclamation ou de défauts justifiés, le remplacement gratuit de la marchandise est à la charge du vendeur. L'acheteur incriminé ne pourra faire valoir aucune autre revendication. Le destinataire n'est pas autorisé à retoucher, ou à faire retoucher par un tiers, des pièces défectueuses à nos frais sans notre accord préalable. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'exécution de pièces dont les modèles sont déposés ou brevetés.

**Réclamations:** Les réclamations concernant le poids, le nombre de pièces ou l'état de la marchandise ne sont valables que si elles sont portées par écrit à la connaissance du vendeur dans les 15 jours suivant la réception de la marchandise. Dépassé ce délai, nous considérons les livraisons ou prestations comme approuvées.

**Lieu d'exécution et de juridiction:** Le lieu d'exécution de tous les droits et obligations découlant d'un contrat liant les parties est au domicile du vendeur. En cas de litige, les parties admettent expressément et sans aucune réserve la juridiction du for du domicile du vendeur et la compétence ratione loci des Tribunaux du domicile du vendeur.

**Divers:** Tous les prix ainsi que les illustrations figurant sur notre offre, catalogues, imprimés, etc., sont sans engagement et peuvent être modifiés en tout temps sans avis préalable. Sans notre consentement écrit, nos dessins, échantillons, barèmes, etc., ne peuvent être communiqués à des tiers ou utilisés pour propre fabrication.

**Cas de force majeure:** Dans les cas de force majeure, les fournisseurs sont déliés des obligations assumées quant aux délais de livraison confirmés, voire dans les cas extrêmes, sont en droit d'annuler les commandes, sans indemnité due aux acheteurs.

**Droit applicable:** Le droit suisse est applicable pour le surplus. Les présentes conditions générales de vente et de livraison annulent toutes les précédentes.

Porrentruy, en décembre 2021

PRÉTAT SA